

Vos factures sont émises tous les deux mois. Cette facture est basée sur des index télé-relevés par les Distributeurs grâce aux compteurs communicants en Gaz et en Electricité.



ZISUBILL5062631821820310731503



S40599036737 01308 TF 545600 0000  
1/3 - 1308/8082 - 6661 G4 032515



Référence client : 310 731 503  
Numéro Compte de Contrat : 514 698 371

Lieu de consommation :

PAVIL.....  
PAVIL.....  
17, RUE CORTAMBERT  
75116 PARIS

MR SCI SANTORIN DE VRIENDT  
17 RUE CORTAMBERT  
75116 PARIS

Détail de votre contrat en p.3



**Gaz naturel** du 26/12/23 au 25/02/24

10265 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

+ 1 037,86 €



**Electricité** du 28/12/23 au 27/02/24

1416 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

+ 292,68 €

**Facture TTC** (échéance au 13/03/24)

Dont Total hors TVA (1 121,44 €)  
Dont Total TVA (209,10 €)

= 1 330,54 €

Montant Total TTC (PRELEVE LE 13/03/24)

1 330,54 €



**Prochaine facture**  
autour du 27 avril 2024

**Télé-relevé Electricité**  
autour du 25 de chaque mois

**Télé-relevé Gaz**  
autour du 27 de chaque mois

(Détail p.3)

**VOTRE MODE DE PAIEMENT**  
Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte  
3000301080000201310XXXX.

Retrouvez vos coordonnées bancaires p.4.

**Vous souhaitez anticiper vos paiements et équilibrer votre budget ?**

Grâce à la mensualisation, vous pouvez régler chaque mois le même montant par prélèvement automatique défini à partir d'une estimation de votre consommation. Puis vous recevrez votre facture annuelle qui mentionne le montant total dû pour la période échue.

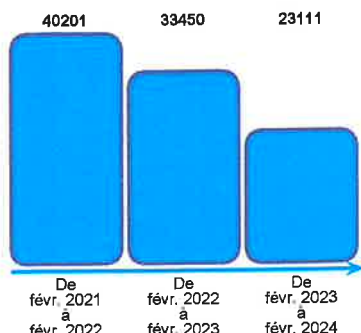
D'après votre consommation, vos mensualités seraient de 478 € par mois (Service gratuit - rendez-vous sur votre espace particuliers.engie.fr et pour plus de détails voir article Mensualisation de vos CGV).

**Pour vous repérer et mieux gérer**

**L'évolution de votre consommation Gaz (en kWh):**



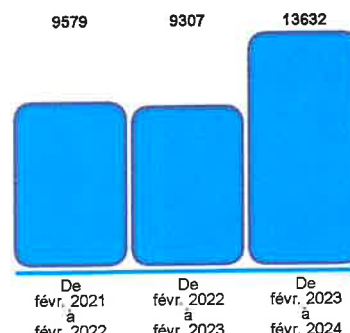
GAZ



**L'évolution de votre consommation Electricité (en kWh):**



ELEC.

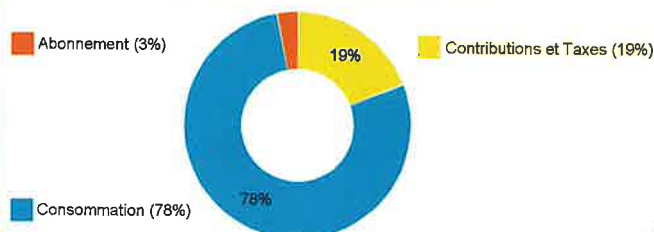


## Les événements Gaz sur votre période facturée

➡ Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.

Pour aller plus loin : [facture.particuliers.engie.fr](http://facture.particuliers.engie.fr)

## Ce que vous payez en Gaz



## GAZ NATUREL

|                                                                                                       | Ancien Index        | Nouvel Index         | Différence en m³ | Coeff conv <sup>(1)</sup> | Conso kWh | Prix kWh HT en euros | Montant hors TVA en euros | Taux de TVA en % |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|------------------|---------------------------|-----------|----------------------|---------------------------|------------------|
| <b>Abonnement</b><br>Abonnement du 28/02 au 27/04/24 sur la base de 16,80€ HT par mois <sup>(2)</sup> |                     |                      |                  |                           |           |                      | 33,59                     | 5,5              |
| <b>Total Abonnement</b>                                                                               |                     |                      |                  |                           |           |                      | 33,59                     |                  |
| <b>Consommation</b><br>du 26/12/23 au 25/02/24 compteur n° 325                                        | 9978<br>télé-relevé | 10896<br>télé-relevé | 918              | 11,19                     | 10265     | 0,06516              | 668,867                   | 20,0             |
| <b>Total Consommation</b>                                                                             |                     |                      |                  |                           |           |                      | 668,87                    |                  |
| <b>Contributions et taxes liées à l'énergie <sup>(3)</sup></b>                                        |                     |                      |                  |                           |           |                      |                           |                  |
| Contribution Tarifaire Acheminement                                                                   |                     |                      |                  |                           |           |                      | 5,86                      | 5,5              |
| Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel du 26/12 au 31/12/23                               |                     |                      |                  |                           | 838       | 0,00837              | 7,01                      | 20,0             |
| Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel du 01/01 au 25/02/24                               |                     |                      |                  |                           | 9427      | 0,01637              | 154,32                    | 20,0             |
| <b>Total Contributions et taxes</b>                                                                   |                     |                      |                  |                           |           |                      | 167,19                    |                  |

TOTAL GAZ NATUREL TTC

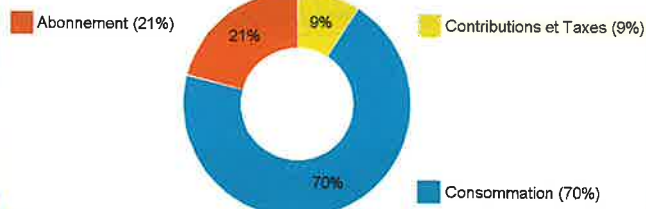
1 037,86 €

## Les événements Electricité sur votre période facturée

➡ Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.

Pour aller plus loin : [facture.particuliers.engie.fr](http://facture.particuliers.engie.fr)

## Ce que vous payez en Electricité



## ELECTRICITE

|                                                                                                       | Ancien Index         | Nouvel Index         | Conso kWh | Prix kWh HT en euros | Montant hors TVA en euros | Taux de TVA en % |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|-----------|----------------------|---------------------------|------------------|
| <b>Abonnement</b><br>Abonnement du 28/02 au 27/04/24 sur la base de 28,46€ HT par mois <sup>(2)</sup> |                      |                      |           |                      | 56,91                     | 5,5              |
| <b>Total Abonnement</b>                                                                               |                      |                      |           |                      | 56,91                     |                  |
| <b>Consommation</b><br>du 28/12/23 au 27/02/24 Heures Creuses compteur n° 817                         | 14162<br>télé-relevé | 14603<br>télé-relevé | 441       | 0,09215              | 40,638                    | 20,0             |
| du 28/12/23 au 27/02/24 Heures Pleines compteur n° 817                                                | 32122<br>télé-relevé | 33097<br>télé-relevé | 975       | 0,13588              | 132,483                   | 20,0             |
| <b>Total Consommation</b>                                                                             |                      |                      |           |                      | 173,12                    |                  |
| <b>Contributions et taxes liées à l'énergie <sup>(3)</sup></b>                                        |                      |                      |           |                      |                           |                  |
| Contribution Tarifaire Acheminement                                                                   |                      |                      |           |                      | 8,40                      | 5,5              |
| Contribution au service public de l'Electricité du au 31/01/24                                        |                      |                      | 819       | 0,0010000            | 0,82                      | 20,0             |
| Contribution au service public de l'Electricité du 01/02 au 27/02/24                                  |                      |                      | 597       | 0,0210000            | 12,54                     | 20,0             |
| <b>Total Contributions et taxes</b>                                                                   |                      |                      |           |                      | 21,76                     |                  |

TOTAL ELECTRICITE TTC

292,68 €

Dont 115,43 EUR HT reversés à votre Distributeur au titre de l'acheminement de l'Electricité



|                        | Montant hors TVA en euros | Montant TVA au taux de 5,5% | Montant TVA au taux de 20,0% | Total TTC en euros |
|------------------------|---------------------------|-----------------------------|------------------------------|--------------------|
| TOTAL DE VOTRE FACTURE | 1 121,44                  | 5,76                        | 203,34                       | 1 330,54 €         |



## Vos Contacts Utiles

## Votre Service Clients Engie

Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7  
[particuliers.engie.fr](https://particuliers.engie.fr)

Accédez depuis votre application mobile

Du lundi au samedi : 8H-20H  
**N°Cristal 10 969 324 324**

APPEL NON SURTAXE

ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

## Urgence Dépannage 24h/24



Urgence sécurité Gaz GRDF

**0 800 473 333**

Service &amp; appel gratuits



Dépannage Electricité Enedis

**N°Cristal 10 972 675 075**

APPEL NON SURTAXE

## Chèque Énergie

Enregistrez votre Chèque Énergie sur [chequeenergie.gouv.fr](https://chequeenergie.gouv.fr)

Ou envoyez le à ENGIE TSA 10 016

78924 YVELINES CEDEX 9 (référence client au dos du chèque)

## Vos services gratuits à activer

- **Votre Espace Client** : Rendez-vous dans votre Espace Client pour retrouver vos duplicatas de factures, vos consommations et bien plus !

Voici les informations utiles pour créer votre **Espace Client** :

Référence Client : 310 731 503

Code Postal : 75116

Nom à saisir : SCI SANTORIN

- **La Facture en Ligne** : Vos factures sont disponibles 5 ans sur votre Espace Client. Vous pouvez les consulter et les télécharger à tout moment.
- **La Mensualisation** : Pour gagner en sérénité, lissez votre budget énergie sur l'année grâce à un étalement de vos paiements.

## Vos prochaines échéances

Télé-relevé Electricité autour du  
25 de chaque moisProchaine facture autour  
du 27 avril 2024Télé-relevé Gaz autour du  
27 de chaque mois

Pour votre prochaine facture, les compteurs communicants Gaz et Electricité seront télé-relevés. Vous avez ainsi la garantie d'être facturé au plus près de vos consommations réelles.

## Votre contrat d'énergie avec Engie

Gaz Ajust 3 ans (prix de marché)  
(À partir de 30 000 kWh par an)

Date d'effet : 01/12/21 - Date d'échéance : 30/11/24  
Consommation Annuelle de Référence en kWh (CAR) : 41180  
Compteur Gazpar communicant  
Point de comptage et d'estimation : 07409551365588



Elec Ajust 3 ans (prix de marché)

Date d'effet : 01/12/21 - Date d'échéance : 30/11/24  
Puissance souscrite : 18 kVA  
Compteur Linky communicant / Heures Creuses : HC (23H10-7H10) (peuvent varier de quelques minutes)  
Point de livraison : 07409406647711  
Elec Verte

## Faites des économies d'énergie en maîtrisant votre consommation



Suivez votre consommation au plus près sur votre Espace Client avec **Ma conso**  
(inclus dans votre offre)



Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique ?  
Renseignez-vous sur les aides financières sur  
<https://www.ademe.fr/>

**Avec la Facture en Ligne** : consultez, téléchargez et imprimez vos factures en ligne depuis votre espace client, pendant cinq ans après leur édition. Un e-mail vous prévient de la mise à disposition de chaque nouvelle facture.

## Vos coordonnées bancaires

**Titulaire du compte : MR DE VRIENDT SCI SANTORIN**

**Identifiant Créancier SEPA : FR03SYM002381**

Référence du compte : Nom de la banque  
SOCIETE GENERALE/

**Référence Unique du Mandat : 00S013869251**

Numéro de compte : 3000301080000201310XXXX

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte dont les références apparaissent ci-contre.

Pour tout contact ou réclamation sur ce mode de paiement, la modification ou la révocation du mandat, vous pouvez contacter notre service clients.

Vous pouvez également changer vos coordonnées depuis votre espace client, rubrique « mes informations personnelles » - [particuliers.engie.fr](http://particuliers.engie.fr).

## Récapitulatif des montants facturés sur la dernière année



### Éléments liés au Gaz

du 26/02/2023 au 25/02/2024

|                        |            |
|------------------------|------------|
| Abonnement             | 203,87 €   |
| Consommation           | 1 505,91 € |
| Contributions et taxes | 302,86 €   |
| TVA                    | 368,05 €   |



### Éléments liés à l'Electricité

du 26/02/2023 au 27/02/2024

|                        |            |
|------------------------|------------|
| Abonnement             | 340,27 €   |
| Consommation           | 1 656,88 € |
| Contributions et taxes | 73,82 €    |
| TVA                    | 357,86 €   |

**Total TTC 4 809,52 €**

Ce texte définit les termes techniques et vous assure que les éléments de la facture sont bien compréhensibles.

#### <sup>(1)</sup> Coefficient de conversion : à quoi sert-il ?

Le compteur mesure le volume de gaz naturel (en m3) qui vous a été livré. Cependant l'énergie contenue dans 1m3 de gaz naturel varie en fonction de la composition du gaz naturel et de l'altitude de votre commune. Il est fourni par le Distributeur et permet de calculer le nombre de kWh (ou une valeur approchée) comme suit : Nombre de m3 x coefficient de conversion = nombre de kWh. Il peut être calculé par le Fournisseur pour les consommations intermédiaires, en cas de répartition des consommations par période due à changement de prix au cours de la période de facturation, sur la base des informations communiquées par le Distributeur pour cette période.

#### <sup>(2)</sup> Abonnement : comment est calculé son prix ?

Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés. Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 EUR HT / an vous paierez en janvier (31 jours)  $190 \text{ EUR} \times 31 / 365 = 16,14 \text{ EUR HT}$

#### <sup>(3)</sup> Contributions et Taxes liées à l'énergie

La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) s'applique au gaz naturel et à l'électricité. Il s'agit d'une taxe collectée par les Fournisseurs d'énergie et reversée à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières.

La contribution aux charges de service public de l'électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN) : Collectée par les Fournisseurs de gaz naturel pour le compte de l'Etat, elle s'applique depuis le 01/04/2014 aux consommations de gaz naturel des particuliers. Le montant de cette taxe est obtenu par division du montant PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur) par un coefficient légal de 1,11 donnant ainsi le PCS (Pouvoir Calorifique Supérieur) applicable au Gaz.

## Informations et Droits

### Informations

Retrouvez toutes les informations sur nos tarifs et nos services d'économies d'énergie sur [particuliers.engie.fr](http://particuliers.engie.fr)

### Réclamation ou litige

En cas de réclamation, vous pouvez contacter votre Service Clients par téléphone (Numéro Cristal : 0 969 324 324 - appel non surtaxé), via votre espace client ([particuliers.engie.fr](http://particuliers.engie.fr)) ou par courrier (ENGIE Service Clients TSA 97495 - 76934 ROUEN Cedex 09).

Si les voies de recours internes ont été épuisées, vous pouvez soumettre le différend au Médiateur pour ENGIE, soit par internet [www.mediateur-engie.com/contact](http://www.mediateur-engie.com/contact), soit par simple lettre à ENGIE - COURRIER DU MEDiateur, TSA 27601 - 59973 TOURCOING CEDEX. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Énergie - Libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09 ou [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr).

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr) ou au **0 800 112 212** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Informations Gouvernementales - Violences Femmes Info :



NUMÉROS  
D'URGENCE

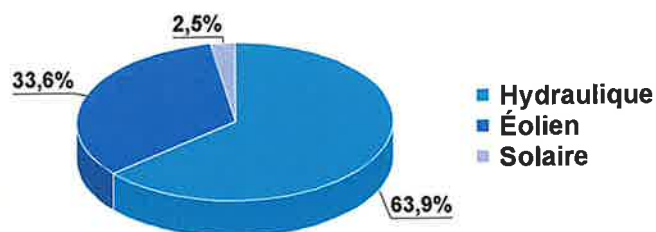
17 114



## Les garanties d'origine sur les offres Elec'Verte

Zoom sur les garanties d'origine utilisées par ENGIE en 2021 pour les offres Elec'Verte

Les installations pour produire l'Electricité sont à 54% implantées en France et 46% dans le reste de l'Europe et l'Electricité est certifiée par 100 % de Garanties d'Origine dont 25% sont acquises par enchères organisées par l'Etat.



Retrouvez par ailleurs les informations relatives à l'origine de l'électricité produite pour notre offre globale d'électricité et les Indicateurs d'impact environnemental sur la page <https://particuliers.engie.fr/pourquoi-choisir-engie/conseils-transition-energetique/conseils-energies-renouvelables/energie-renouvelable-enr.html> du site [particuliers.engie.fr](https://particuliers.engie.fr).

